Image not found or type unknown

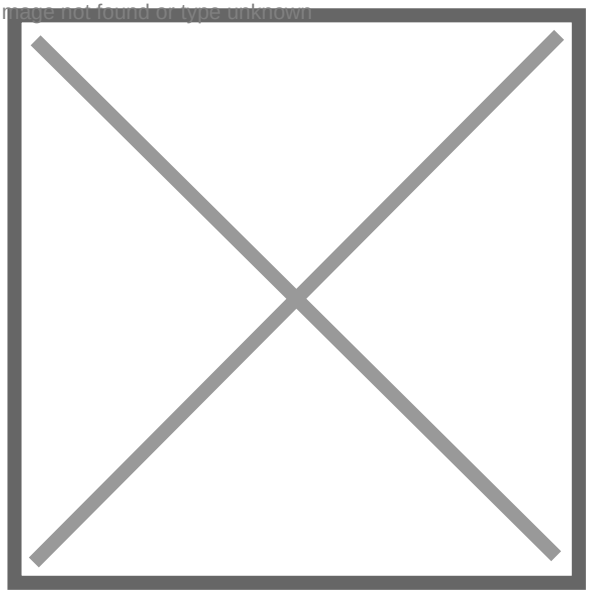

Commande annulée par abus par un très grand site...

Par **Milou**, le **19/03/2013** à **15:24**

Bonjour,
je me permets de poster un message sur le forum afin d'avoir votre avis.

Voilà, il y a quelques jours de cela, un site vendeur proposait à un très bon prix (60 euros au lieu de 200 euros) une console pendant une journée à peu près.
J'en commande 4, pour l'ensemble de ma famille.
Je reçois un premier mail qui me dit qu'ils ont bien enregistré la commande. Je reçois un mail de ce même site dans la journée pour me dire que cela était une erreur technique sur le site et les commandes ne pourront pas être honorées et que les consoles repassaient à leur prix de 200 euros.
Ce site me propose un bon d'achat de 15 euros alors que je suis "perdant" de 560 euros dans l'histoire ... je trouve cela assez léger ...
Je tiens à préciser que je n'ai pas été débité ..

Ce site a déjà eu un précédent de la sorte au mois de Juin dernier et avait décidé d'honorer les commandes faites.

J'ai toujours appris qu'une commande faite doit être honorée .. surtout que le prix proposé de 60 euros n'a rien de dérisoire et d'aberrant ...

Mon but est d'avoir les 4 consoles que j'ai commandé.

Que puis-je faire ? A qui dois-je me tourner en plus de ce site ? (une autorité des fraudes ou des abus ...)
Auriez vous les codes de la loi que je dois citer sur ma lettre ou une lettre type où j'explique

que les commandes doivent être honoré ?

Merci beaucoup pour vos réponses !
Bonne journée

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés